



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 14 Votants : 19

L'an deux mille vingt-six le six juillet le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2026

PRÉSENTS : Cédric DAUDUIT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Patricia MONTAGNIER, Véronique SAUZEDDE, Franck MOREL, Grégory COINTE, Pascale VITTOZ, Isabelle MAUBERT, Rémi CHABANAT, Héloïse FERRIER, Mathilde BRIVARY, Zachary AUDEBERT

Ont donné procuration :

Sandrine FAURE à Christian ROBIN

Anthony BOURBONNAUX à Céline DESSIMOND

Patricia LACHAMP à Patricia MONTAGNIER

Thierry SOULEYRAS à Cédric DAUDUIT

Franck ROUGIER à Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Véronique SAUZEDDE

DELIBERATION
Tarifs : Restauration scolaire
N°2026/07/45

Objet : Finances locales : Décisions budgétaires

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les dispositions relatives à l'organisation du service public de restauration scolaire ;

Considérant qu'il convient de fixer les tarifs applicables au restaurant scolaire afin de tenir compte des coûts de fonctionnement du service ;

Monsieur le Maire donne lecture des propositions des tarifs applicables au 01/09/2026 :

AR Prefecture

063-216302653-20260706-20260745-DE
Reçu le 08/07/2026



COMMUNE D'ORLEAT
CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2026

- Repas enfant 4.30 €
- Repas enfant hors commune 4.80 €
- Adultes 8.10 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- Approuve les tarifs comme ci-dessus.

*Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour,
mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.*

Orléat, le 6 juillet 2026

Le secrétaire
Véronique SAUZEDDE

Le Maire
Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE

AR Prefecture

063-216302653-20260706-20260745-DE
Reçu le 08/07/2026